



# Jarny Vacances

supplément Jarny mag • Février 2019

## éditos



**Jacky ZANARDO**  
Maire de Jarny

**D**epuis 2006, la Ville de Jarny propose des séjours touristiques aux familles, enfants et personnes âgées adaptés aux besoins et modes de vies actuels, avec une forte dimension sociale.

En effet, nous souhaitons que le maximum de foyers puisse bénéficier de ce dispositif, sans que personne n'en soit écarté. C'est pourquoi, les tarifs sont modulés en fonction de la situation financière et des charges familiales de chacun : plus les familles sont en difficulté, plus notre aide est conséquente.

Notre objectif est de développer l'accessibilité aux vacances pour tous en mettant en place une politique sociale qui favorise les aides au départ. Ainsi, notre volonté de promouvoir le droit aux vacances est marquée par une attention toute particulière portée aux "oubliés des vacances".

Au fil des ans, les Jarnysiens sont de plus en plus nombreux à souhaiter s'inscrire aux séjours proposés par la Ville. Enfants, adolescents, familles et anciens qui en ont bénéficié en reviennent très satisfaits. Ils ont pu profiter de moments conviviaux à la mer, à la montagne ou à la campagne et ont ainsi découvert de nouvelles régions et de nouveaux paysages.

Cette année encore, nous vous soumettons un panel de vacances variées, pour tous les âges et pour tous les goûts.



**Laëtitia LUX**  
Conseillère municipale  
déléguée aux vacances  
et aux échanges  
extérieurs

**U**ne année pleine de souvenirs se termine, une nouvelle pleine d'envies commence. Et pour cela, la politique de la Ville de Jarny continue à garder tous ses atouts pour accompagner nos jeunes, nos familles et nos seniors dans l'évasion tant attendue des VACANCES.

La municipalité souhaite que le plus grand nombre puisse participer aux multiples séjours proposés et poursuit son engagement à vos côtés.

Les modalités d'inscriptions établies, l'aide humaine mise en place par nos services et l'aide financière accordée contribuent à rendre les visages épanouis de notre population au retour de vacances.

Gardons ces sourires jarnysiens,  
Continuons à rêver,  
Le mot vacances fait plaisir,  
ALORS BON SÉJOUR À TOUS.

Du 14 au 23 septembre 2019

→ La Grande-Motte

Cet été, nos aînés prendront la direction de la Grande-Motte dans l'Hérault pour un séjour entre modernité et tradition. Au cœur de la station balnéaire, à 500 m de la plage et du port de plaisance, le Village Club Cap'Vacances s'organise autour d'un jardin. La résidence de vacances est équipée d'une piscine extérieure chauffée ainsi que d'un Spa avec sauna, hammam et jacuzzi. De nombreux chemins piétonniers et ombragés permettent d'accéder facilement aux commerces.



Le succès des séjours organisés par la Ville et le nombre croissant des demandes nous ont amenés à fixer des priorités pour permettre au maximum de Jarnysiens de pouvoir partir en vacances. Les personnes n'étant jamais parties lors d'un voyage initié par la municipalité seront prioritaires. Le nombre de participations sera également pris en compte afin d'instaurer un roulement des bénéficiaires. Par conséquent, toutes les demandes seront enregistrées durant la période d'inscription et après examen de chaque situation, la liste des personnes retenues sera communiquée dans les quelques jours suivants l'enregistrement en mairie.

**Sont compris :**

- L'hébergement en chambres doubles équipées de sanitaires complets en pension complète (café aux déjeuners compris).
- Lits faits à l'arrivée, linge de toilette et de table fournis changement deux fois au cours du séjour.
- Les services d'un accompagnateur pour toutes les excursions prévues au programme.
- Les animations en soirée et activités au village vacances.
- L'accès libre au Spa avec sauna, hammam, jacuzzis et piscine extérieure chauffée.
- L'assurance assistance, la taxe de séjour.

**En option**

- Chambre individuelle : 90 € par personne pour le séjour (nombre de chambres limité)

**Programme**

Au programme : visites de Nîmes, du Pont du Gard, de Sommières, Saint-Guilhem-le-Désert, découverte d'Aigues-Mortes à bord du petit train, promenades en mer, grande fête camarguaise avec démonstration du travail des gardians, atelier du goût, séance de réveil musculaire et relaxation...



Mûr de Bretagne 2018

**TARIF CALCULÉ SELON LE QUOTIENT FAMILIAL**

Quotient familial pour 1 personne	Tarif pour 1 personne (hors aide ANCV)
inférieur à 777 €	<b>350 €</b>
de 778 à 795 €	<b>390 €</b>
de 796 à 885 €	<b>500 €</b>
de 886 à 955 €	<b>620 €</b>
de 956 à 1032 €	<b>660 €</b>
supérieur à 1033 €	<b>680 €</b>

Se munir de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus 2017, de la notification des éventuelles prestations CAF ou d'autres revenus non imposables. Le paiement pourra s'effectuer au choix en plusieurs mensualités, le solde devant être réglé avant le départ. **En cas d'annulation, les frais administratifs de 40 € resteront dans tous les cas à la charge des familles.**

La convention avec l'ANCV (Agence nationale pour les chèques Vacances) a été reconduite pour l'année 2019 en s'inscrivant dans le "programme seniors en vacances". Ce qui permet de faciliter le départ des plus défavorisés pour des raisons économiques, sociales ou liées à leur état de dépendance ou de handicap. Par ce biais, les personnes dont l'impôt net avant correction est inférieur ou égal à 61 €, retraités de 60 ans ou plus, devraient continuer à bénéficier dans le cadre de ce séjour d'une aide supplémentaire de 160 €\* accordée par l'ANCV (dans la limite du nombre de bénéficiaires accordé par l'ANCV). Cette contribution financière est également attribuée pour un séjour individuel à condition que celui-ci ait lieu dans un centre de vacances sélectionné par l'ANCV, partenaire du dispositif.

\* montant en attente de confirmation par l'ANCV

**Inscriptions en Mairie de Jarny Service Loisirs-Vacances du lundi 11 au vendredi 15 mars 2019 inclus.**

## → SÉJOURS familles

Notre partenariat avec des organismes de vacances a été renouvelé. Les organismes sélectionnés UNIVAC bien connu dans le Pays Haut, Vacances Pour Tous, Renouveau ou ULVF offrent des séjours de qualité, et dont certains établissements bénéficient du label "tourisme handicap".

### → ULVF

ULVF spécialiste des vacances en familles depuis 1976, vous accueillera dans un de ses 10 villages ou campings et propose des vacances de qualité dans les plus belles régions de France (Haute Savoie, Auvergne, Franche Comté, Dordogne, Côte d'Azur, Provence, Corse, Ile d'Oléron).

Tout en étant exonéré du paiement de l'adhésion individuelle vous bénéficierez d'une remise de 10 % sur les forfaits locatifs et pensions (hors taxe de séjour)

Chèques vacances et Aides aux Vacances CAF acceptés



#### RÉSERVATIONS

directement auprès de ULVF Vacances

14, rue de la République

BP104 - 42502 LE CHAMBON FEUGEROLLES

Tél : 04 77 56 66 09 - [www.vacances-ulvf.com](http://www.vacances-ulvf.com)

Code avantage à communiquer pour bénéficier des avantages :  
ULVF 53629

### → Vacances pour tous

VACANCES POUR TOUS présente des séjours à la carte : à la campagne, en bord de mer ou à la montagne, en France et en Europe soit plus de 300 destinations.

Tout en étant exonéré du paiement de l'adhésion individuelle (**uniquement pour les réservations effectuées auprès de l'antenne de Meurthe-et-Moselle à Nancy**), ce partenariat permet de bénéficier de nombreux avantages dont :

- des séjours à tarifs préférentiels, animations des soirées, garderie et animations pour les enfants de 2 à 5 ans,
- des réductions pour les enfants de moins de 12 ans, ou gratuité lors des semaines spéciales "grands-parents"
- chèques vacances et bons CAF acceptés,

- **des facilités de paiement : paiement en plusieurs fois sans frais, règlement par carte bleue.**

VACANCES POUR TOUS est un organisme labellisé qui permet à tous de partir en vacances certains villages offrent un accueil adapté aux handicaps moteur, mental, auditif ou visuel.

Ce pictogramme permet de les identifier



#### RÉSERVATIONS

directement à l'agence  
ou en retournant le bon d'inscription  
disponible en fin de brochure à :

#### VACANCES POUR TOUS 54

49, rue Isabey - CS 85221  
54052 NANCY CEDEX

Tél. : 03 83 92 56 00

Fax : 03 83 92 56 09

Courriel : [vpt@ligue54.org](mailto:vpt@ligue54.org)

Site : [www.vacancespourtous54.org](http://www.vacancespourtous54.org)

### → UNIVAC Metz

UNIVAC Metz permet aux familles jarnysiennes de bénéficier d'un tarif préférentiel dans les structures gérées par cette association de tourisme social. Des réductions spécifiques peuvent être cumulées avec d'autres avantages **dans les 4 centres de vacances suivants** :

- **LE CAPET à Sainte-Maxime**
- **EL PARADISO à Menton**
- **LES RESIDENCES JOSEPH CHARLES à l'Île Rousse en Corse**
- **LES SAPINEAUX en Savoie.**

Avantages et nombreuses animations pour les enfants.

#### RÉSERVATIONS

directement auprès de UNIVAC

1, rue Saint-Gengoulf - BP 10147 - 57004 METZ CEDEX

Tél. : 03 87 75 77 45 - Fax : 03 87 75 37 77

courriel : [info@univac.net](mailto:info@univac.net)

Site : [www.univac.net](http://www.univac.net)

### → Renouveau vacances

RENOUVEAU VACANCES propose 16 destinations en France pour des séjours originaux en pension complète, demi-pension, des locations en Villages Clubs, Hôtel Club et Résidences Vacances. Cette coopération a pour avantages de faire bénéficier les Jarnysiens de tarifs préférentiels : réductions de 10% sur toute période ou réduction de 10% à 20% selon le quotient familial et d'exonérer les familles du paiement de l'adhésion individuelle.

#### Les plus Renouveau

- "Quinzaine futée" : bénéficiez de -20% sur la deuxième semaine si vous séjournez toute la quinzaine !
- Animations pour tous et Clubs enfants GRATUITS
- Activités sportives, de découverte, thalassothérapie...
- Chèques vacances, chèques Cadhoc et Aides aux Vacances CAF acceptés.

#### RÉSERVATIONS directement auprès de RENOUEAU VACANCES

par téléphone : Centrale de réservations 04 79 75 75 75

Renouveau à Paris : 01 44 59 91 00

par courrier : Service Réservations RENOUEAU VACANCES

73808 MONTMELIAN CEDEX

en ligne : [www.renouveau-vacances.fr](http://www.renouveau-vacances.fr)

Code avantage à communiquer pour bénéficier des avantages : 830

## → 11 destinations

en France et à l'étranger pour des séjours avec de multiples activités

Au départ de Metz ou Nancy, transport en autocar

Cet été encore, de jeunes Jarnysiens âgés de 6 à 17 ans vont pouvoir partir en vacances. 11 séjours en France ou à l'étranger seront organisés par le biais de VACANCES POUR TOUS (FOL54).

### AMBIANCE SUD

**Antibes/Villeneuve-Loubet (Alpes Maritimes)**

**11/14 ans** : Ambiance Sud, un cocktail d'activités sportives et la découverte d'une région

Trois départs : 7/07 (13 jours), 19/07 et 1/08 (14 jours) au départ de Nancy

Prix du séjour : 940 € (13 jours) et 990 € (14 jours)

**Sausset-les-Pins**

**6/13 ans** : séjour les pieds dans l'eau au bord de la Grande bleue

Trois départs : 7/07 (13 jours), 19/07 et 1/08 (14 jours)

Prix du séjour : 940 € (13 jours) et 990 € (14 jours)

### AUX PORTES DE L'OcéAN

**Saint-Michel en L'Herm (Vendée)**

**8/13 ans** : séjour nautique face à l'île de Ré, catamaran, canoë, excursions...

Quatre départs : 8/07, 20/07, 1/08 et 13/08 (13 jours)

Prix du séjour : 880 €

### AMBIANCE CORSE

**Querciolo (Haute-Corse) - Bateau**

**10/14 ans** : voile sur l'île de beauté dans un village pittoresque

Quatre départs : 9/07, 19/07, 1/08 et 11/08 (13 jours)

Prix du séjour : 970 €

**Sorbo Ocagagno (Haute-Corse) - Bateau**

**14/17 ans** : les jeunes organisent leur séjour parmi un cocktail d'activités

Quatre départs : 9/07, 19/07, 1/08 et 11/08 (13 jours)

Prix du séjour : 970 €

**Vescovato (Haute-Corse)**

**14/17 ans** : cocktail d'activités nautiques en bordure d'un site naturel classé

Trois départs : 9/07, 19/07, 1/08 (13 jours)

Prix du séjour : 1020 €

### SPORTS DE MONTAGNE

**Clairsapin (Vosges)**

**11/14 ans** : escalade, karting, bivouac trappeur, activités sportives...

Quatre départs : 07/07 (12 jours), 19/07 (13 jours), 01/08 et 15/08 (14 jours)

Prix du séjour : 788 € (12 jours), 844 € (13 jours), 900 € (14 jours)

**Clairsapin (Vosges)**

**6/10 ans** : activités sportives, équitation, VTT, jeux de piste, rallye photo...

Quatre départs : 07/07 (12 jours), 19/07 (13 jours), 01/08 et 15/08 (14 jours)

Prix du séjour : 788 € (12 jours), 844 € (13 jours), 900 € (14 jours)

**Clairsapin (Vosges)**

**une semaine en colonie**

**6/10 ans** : équitation, VTT, cirque, jeux de piste...

Sept départs : 07/07, 14/07, 21/07, 28/07, 04/08, 11/08, 18/08

Prix du séjour : 397 € - pas de transport séjour uniquement en rendez-vous sur place

**Saint-Jean-D'Arves**

**6/11 ans** : petits trappeurs, escalade, équitation, journée trappeur

**12/14 ans** : vacances au sommet, escalade, via ferrata, aqua-rando, baignade...

Trois départs : 8/07, 22/07 et 05/08 (14 jours)

Prix du séjour : 6/11 ans : 1091 €, 12/14 ans : 1158 €

### À L'ÉTRANGER

**Rimini**

**13/16 ans** : soleil, mer d'azur, détente, excursions à Venise et Florence...

Trois départs : 8/07, 20/07 et 1/08 (12 jours)

Prix du séjour : 950 €



## Inscriptions à la Mairie de Jarny Auprès du Service Loisirs-Vacances Du 11 mars au 17 mai 2019 Dans la limite des places disponibles

Pour tout renseignement sur le calcul du coût d'un séjour et pour l'inscription, se munir obligatoirement :

- de l'avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus 2017
- de la notification d'Aides aux Vacances 2019 (CAF), des notifications de prestations attribuées par les Comités d'Entreprises, des chèques vacances.

Règlement possible en plusieurs mensualités avant le 1er juillet.

L'opération "Premiers départs" permet aux enfants partant pour la première fois en vacances de bénéficier d'une aide financière. Elle était le fruit d'un partenariat entre le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la CAF.

Le Conseil Régional ne renouvelle pas son soutien au dispositif, ce qui prive les familles d'une aide de 80 €.

Le Conseil Départemental et la CAF continueront à favoriser l'accès aux vacances en participant à hauteur de 80 € chacun aux séjours des jeunes (la CAF octroyant uniquement cette aide aux familles bénéficiaires des Aides aux Temps Libres).

C'est pourquoi, la Ville de Jarny a souhaité modifier le barème d'attribution de sa participation financière afin de ne pas léser d'avantage les familles et de démocratiser l'accès aux loisirs.

Les Aides aux Temps Libre (ATL) versées par la CAF sont limitées. Toute inscription tardive peut entraîner la perte de ces aides.

Toutes les aides seront déduites du coût du séjour, le solde à la charge des familles, ne pourra être inférieur à 50 € (prix plancher).

La participation de la Ville varie de 150 à 480 € avec la volonté de donner un "coup de pouce" aux classes moyennes qui ne bénéficient d'aucune aide sans désavantager les familles au faible coefficient familial. La municipalité entend ainsi pallier le désengagement du Conseil Régional afin de ne pas pénaliser les familles.

La Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences poursuit également son action pour favoriser les départs en colonies. À ce titre, elle octroie une participation financière de 30 à 200 € (en fonction du coefficient familial).

Les différentes aides seront calculées au moment de l'inscription sur présentation de l'ensemble des justificatifs demandés et dans la limite des fonds disponibles.